



Rachat d'une parcelle de terrain par la mairie

Par **Palumbo_old**, le **20/11/2007** à **23:04**

Bonjour.

Je possède un terrain et la mairie du lieu où il se trouve veut racheter une parcelle de celui-ci. Cependant, cette parcelle coupe mon terrain en deux et la mairie me propose 1 euro/m². Pour ces deux raisons cela ne m'intéresse pas.

J'aimerais savoir quels sont mes droits? Si je peux refuser cette offre et si la mairie est en droit de me proposer un prix aussi dérisoire.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.